



Réf. : CM/FO

Le 8 mars 2012

Monsieur ASCHARD
Directeur Régional d'ERDF-GRDF
127 boulevard de Grenelle

75015 PARIS

Monsieur le Directeur Régional,

Mon attention a été appelée par des salariés d'ERDF-GRDF sur la mesure de procédure disciplinaire, en vue de procéder à son licenciement, qui pèse sur Jef Duval, technicien clientèle au sein de l'agence ERDF d'Arcueil.

Il est reproché à ce jeune homme de 23 ans, de n'avoir pas suivi les règles de mise en place du service minimum d'énergie auprès de différents usagers n'ayant pas réglé leur facture. Il semblerait que ces faits portent sur un petit nombre d'interventions.

Comme nombre de ses collègues, Jef Duval est confronté tout au long de sa journée de travail à des situations de précarité en augmentation auxquelles il ne reste pas insensible. De plus, la charge et le rythme de travail de ces techniciens font qu'ils n'ont même plus le temps de s'assurer que les usagers sont informés des aides auxquelles ils ont droit permettant d'éviter une coupure d'énergie.

Aussi, compte-tenu de la légitime émotion suscitée auprès des collègues de ce jeune technicien et des salariés mobilisés, par la menace de licenciement qui pèse sur lui, je me permets de vous demander, Monsieur le Directeur Régional, de bien vouloir reconsidérer les sanctions prises à l'encontre de cet agent d'ERDF.

Vous remerciant de la suite que vous voudrez bien réserver à cette demande,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Régional, l'expression de ma considération distinguée.

Catherine MARGATE,
Maire,
Conseillère générale des Hauts de Seine.

